

Mail reçu le 02/05/2021 à 18h18

A l'attention de Madame Perrine MORUCHON
Chef de projets environnement et aménagement du territoire

Madame la Commissaire Enquêtrice

Je vous prie de bien vouloir trouver ci joint une note émanant d'habitants du secteur Belisaire/Américains relative à l'enquête publique visée en objet.

Je vous remercie d'en accuser réception

Cordialement

Didier PINEAU

VOIR PAGE SUIVANTE

Monsieur Philippe HARTMANN p.h.hartmann@web.de
Madame Alexandra HARTMANN alexandrafreyahartmann@web.de
Monsieur Jean Paul BROUSSIN jpbroussin@aol.com
Monsieur Bernard BROUSSIN bernardbroussin@gmail.com
Monsieur David BURBIDGE david.burbidge@burbidge.org.uk
Madame Claire Marie PINEAU cmiepineau@gmail.com

Observations relatives à l'enquête d'utilité publique pour le projet de ré-ensablement sur dix ans des plages intra-bassin du secteur de Jane de Boy à l'enracinement du MIMBEAU, commune de Lège Cap Ferret (4 avril 2022/ 3 mai 2022)

Les signataires sont des propriétaires de maisons en façade du bassin au milieu de la zone entre la plage des Américains et la jetée de Bélisaire, dont les façades bassin sont en saillie par rapport à la côte .

Le projet de ré ensablement sur 10 ans, tel qu'il est présenté et moyennant les précautions prises (à faire respecter) sur le stockage temporaire du sable sur la plage de Américains, nous paraît une très bonne chose que nous ne pouvons qu'encourager.

Cette note vise à demander une réflexion et une étude sur le phénomène (qui s'accroît) qui se passe à chaque marée ; en effet, la zone concernée (et probablement plus au Nord également) voit un courant descendant quasi permanent (toute la marée descendante et environ 2h avant la marée haute au montant), entraînant le sable dans cette zone malgré nos tentatives de le retenir par des épis, préconisés par la DDTM, mais du reste peu efficaces.

CONTEXTE :

Pour les plus anciens d'entre nous, (ça fait 60 ans que nous habitons ici) il existe une grosse différence entre la Plage d'avant et maintenant ; avant, le sable était beaucoup plus haut sans qu'il soit besoin d'en rajouter fréquemment.

Enfin le trait de côte n'est pas respecté entre la plage des américains et la jetée de Bélisaire

Il y a une différence de niveau sable de 2 mètres entre le perré de la Villa MADELEINE et/ou de Bélisaire et celui de Madame PINEAU (au plus creux)

Les conséquences sont les suivantes

- Côté promeneurs ou personnes se rendant de la jetée à la plage des américains ou l'inverse, la plage devant cette zone devient dangereuse pour les coupures des pieds, très fréquentes.
- Côté promeneurs ou personnes se rendant de la jetée à la plage des américains ou l'inverse, ils naviguent beaucoup entre la plage des américains et les commerces de Bélisaire et ils se font souvent piéger par le niveau de l'eau qui leur semble beaucoup

plus bas sur les extrémités, à mi marée au montant, quand ils souhaitent revenir à leur point d'origine ; il s'ensuit qu'ils ne peuvent pas passer à pied (ou sans se mouiller haut) au niveau de notre zone, et qu'ils montent sur les perrés, ce qui est très dangereux. Des coupures aux pieds, aux mains, quelques fois de profondes éraflures (souvenons nous aussi des accidents dramatiques qui ont eu lieu par le passé sur ces perrés, Mr Mallet par exemple). Nous essayons de les aider ou de les guider mais quelquefois ça tourne mal.

- Côté propriétaires, c'est le déchaussement des perrés qui est en jeu avec l'apparition des palplanches en bas des perrés et les menaces d'effondrement avec corrosion accélérée des dites palplanches

DEMANDE

1/ Nous souhaitons qu'une étude soit menée, dans le cadre de ce projet de ré ensablement, pour connaître les causes de cette baisse du niveau de sable très ponctuelle dans la zone considérée ; cette étude pourrait aussi tenter de trouver des causes plus générales dans l'hydraulique du bassin (courant du Teychan trop majoritaire, accélération du jusant de Piquey,...)

2/ Nous souhaitons qu'une fois les causes connues, dans le cadre de ce projet de ré ensablement, il soit procédé à des recommandations au niveau des ouvrages à créer et qu'ils soient créés pour atténuer ce phénomène. Les propriétaires pourront prendre leur part dans cette affaire.

3/ Nous souhaitons qu'il soit procédé à un ré-alignement du trait de côte dans la zone considérée par l'apport massif de sable provenant des piscines de stockage temporaire, en profitant de ces apports et en limitant ainsi l'empreinte carbone des camions apportant le sable en stockage à l'ancien stade de rugby pour la portion du sable qui sera réutilisé localement.

Fait à Lège Cap Ferret, le 1^{er} Mai 2022

Signé : les propriétaires susnommés





